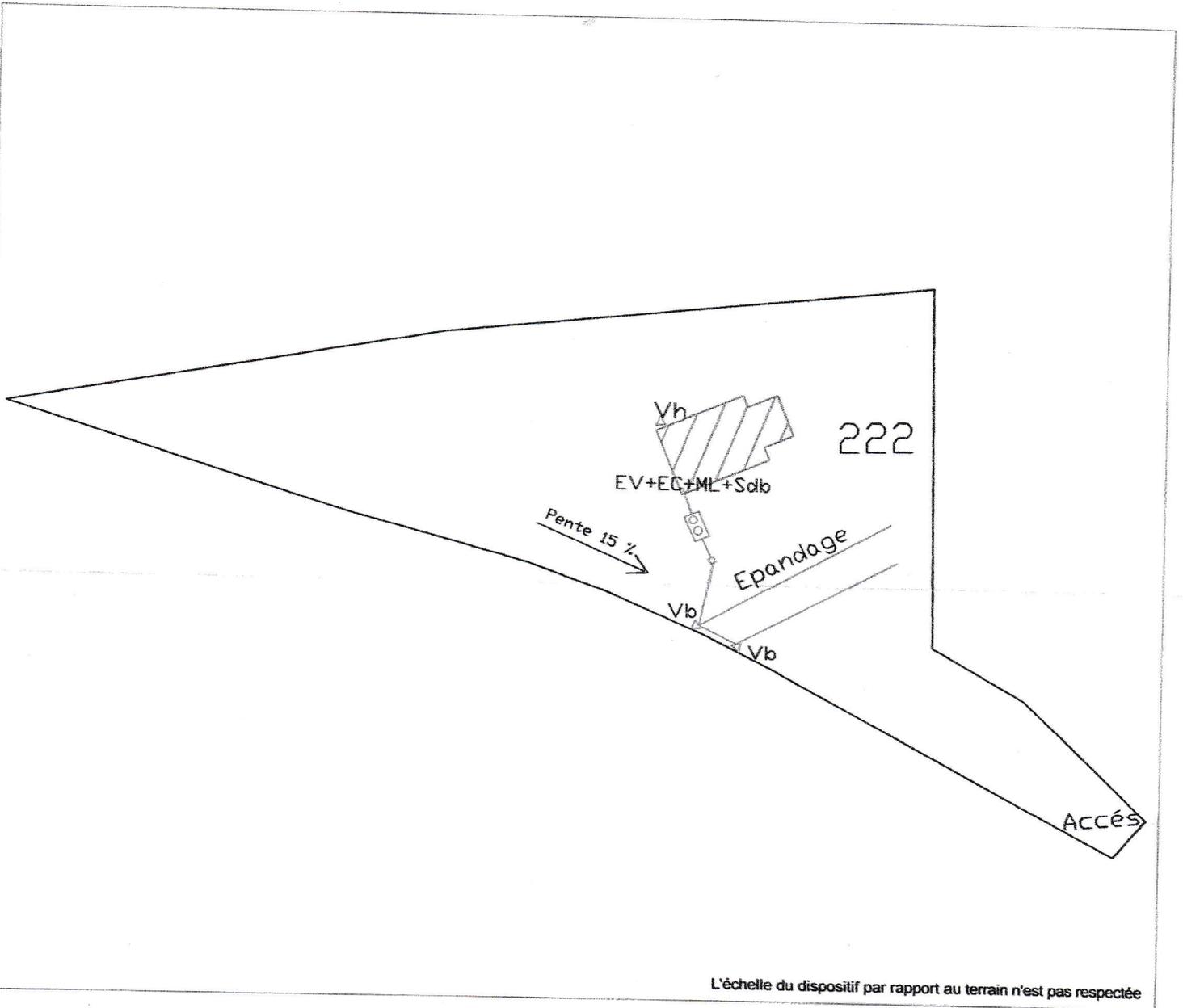
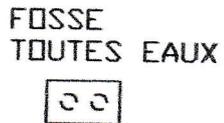
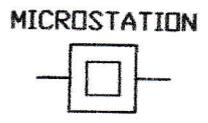


COMMUNAUTE DE COMMUNES  
des Luy Gabas Souye et Léés  
Service Public d'Assainissement Non Collectif  
Commune de Morlaàs  
Propriété de Launay Georges AE-222



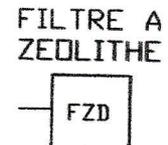
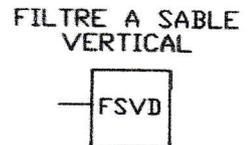
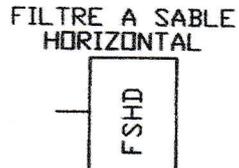
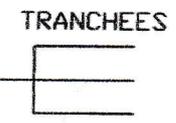
L'échelle du dispositif par rapport au terrain n'est pas respectée

PRE-TRAITEMENT



- Vh : ventilation haute
- Vb : ventilation basse
- EV : eaux vannes (WC)
- EC : eaux de cuisine
- ML : machine à laver
- Sdb : salle de bains
- EP : eaux pluviales

TRAITEMENT



→ Caractéristique de la pente (sens et %)



**Communauté de Communes du Nord Est Béarn  
Service Public d'Assainissement Non Collectif**

BP 26 - 1 Rue Saint Exupéry - 64160 MORLAAS - Tel : 0559334610 - Mail : spanc@cc-nordestbearn.fr

**CONTROLE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Date de visite : 30/11/2016 09h-10h30

Nom du technicien : Teulé Précédent contrôle : 06/09/2006  
Type de contrôle : contrôle périodique N° dossier : 18/16/11/Ex/AI/222 N° compteur AEP : C09FA128109

IDENTIFICATION INSTALLATION Commune : MORLAAS 18 chemin du Bourde Section AI Parcelle 222

Type d'immeuble : Habitation principale Nbre chambres 3 Nbre d'Eq Hab 2 Superficie m² 2897 Pente % : 15

Date installation : 1994 Habitat : regroupé Présence d'un puits : Non

Nature du sol : d'après la carte d'aptitude des sols : terrain en zone apte à l'épandage souterrain avec précaution

Entreprise de travaux assainissement : non renseigné

Propriétaire M. Launay Georges 18 chemin du Bourde 64160 - Morlaas 05 59 33 08 87

Occupant M. Launay Georges

Facturation à : Launay Georges 18 chemin du Bourde 64160 Morlaas

**PRETRAITEMENT**

	Accès	Nature	Etat	Ecoulement	Flottants	Ventilation fosse
Fosse toutes eaux	3 m3	accessible	béton	correct	bon	non conforme
Bac à graisse : <input checked="" type="checkbox"/>	200 litres	accessible	béton	correct	bon	Décofiltre incorporé

Le prétraitement se compose d'une fosse toutes eaux qui prétraite l'ensemble des eaux usées de l'habitation. Un bac à graisse situé en amont de la fosse prétraite uniquement les eaux de cuisine.

**TRAITEMENT**

Tranchées filtrantes ? m Dispositif "nouveau" agréé (arrêté 07/09/09) :   
Accès traitement : inaccessible Rejets : Lieu de rejet :

Il semble que le traitement se compose de deux tranchées filtrantes, de linéaire et conception inconnus. En l'absence de regard accessible, il n'est pas possible de se prononcer sur l'état actuel de l'installation ni sur d'éventuels dysfonctionnements susceptibles d'apparaître dans le futur.

Eaux Pluviales indépendantes :  Respect de la bonne implantation de l'installation : ne sait pas (pas de regard visitable)

NUISANCES  Stagnation des eaux  Colmatage des canalisations  Engorgement  
 Impact sur le milieu naturel  Problème de salubrité publique  Problème de voisinage/Plainte  Odeurs

INFORMATIONS SUR REJET Nom du lieu de rejet : Autorisation de rejet :

Commentaires :

Si rejet : contrôle de la qualité - résultats :

**ENTRETIEN DE L'INSTALLATION**

	Remplissage	Mesure de boues effectuée	Date dernière vidange	Entretien régulier	Produit d'entretien fosse :
Fosse ou microstep :	10 %	<input checked="" type="checkbox"/>	< 2 ans	<input checked="" type="checkbox"/>	
Bac à graisse :	10 %		< 2 mois	<input checked="" type="checkbox"/>	Vidange à réaliser avant le : 30/09/2020
Certificat vidange :	oui	Société : Hydre	société agréée		Vidange du bac à graisse à réaliser avant le : 30/06/2017

Commentaires : Vidange d'une fosse toutes eaux réalisée par le service d'entretien le 04/10/2016

**CONCLUSIONS**

Danger santé / sécurité des personnes : non  
 Risque environnemental avéré : non  
 Non conformité : néant  
 Rejet EU : pas de rejet Rejet Eaux Vannes marqué :   
 Installation incomplète ou sous-dimensionnée ou avec dysfonctionnement majeur : non

Explications : Le linéaire, la conception et l'état des drains d'épandage est inconnu (absence de regard visitable).

**TRAVAUX A ENVISAGER**

Travaux à envisager sur la ventilation : oui  
 Entretien régulier à poursuivre : vidange de la fosse en moyenne tous les 4 ans à adapter en fonction du taux d'occupation.  
 Nettoyer le décofiltre une fois par an : retirer le panier et le rincer à l'extérieur de la fosse. Nettoyer le bac à graisse tous les 6 mois : écrémage des graisses.

Travaux à envisager sur la filière : possible\*  
 Lors du contrôle il a été constaté que le regard de la fosse présentait un début de corrosion. Afin d'apporter une meilleure ventilation de la fosse il conviendrait de mettre en place un extracteur statique ou éolien en bout de la ventilation secondaire présente en ø 20 en lieu et place d'un ø 100.

Si oui, étude particulière nécessaire :  
 \*Il n'est pas possible de se prononcer sur l'état de l'épandage ni sur un possible dysfonctionnement futur en l'absence de regard visitable, et il y a l'existence d'un passage de véhicule sur une partie des drains (bitum) qui est susceptible d'altérer de manière irréversible le fonctionnement de l'épandage.

Si oui, place disponible :  
 Veuillez à garder accessible l'ensemble des regards et tés d'accès afin de pouvoir assurer l'entretien et le contrôle.

Si oui, délai de réalisation des travaux :



05/12/2016